

Violences conjugales : un colloque à l'IUT, « première pierre d'un mur » que les acteurs du territoire veulent bâtir ensemble

vendredi 26.11.2010, 05:11 - CAMILLE RAAD



P. De Bousquet, préfet, a rejoint le colloque pour le déjeuner (à g.). Laurent Liotard, référent dans le secteur (à d.).

SYNERGIE

La journée était hier internationale, la cause déclarée nationale, et le débat départemental : la violence conjugale.

Dans l'amphithéâtre de l'IUT lensois, environ 150 acteurs du territoire, qui regardent déjà dans cette même direction, se sont retrouvés en colloque dans le but d'avancer ensemble, sur le même chemin, pour que les avancées soient plus efficaces. Une initiative de l'association Accueil 9 de coeur. « Cette journée est importante, confie Marc Demanze, son directeur, car elle doit marquer le début d'une nouvelle aventure. Pour que le public que l'on accueille chaque jour - les femmes, les hommes, les couples et les enfants - puisse trouver des solutions, il faut que l'on apprenne à travailler ensemble.

Ce colloque est la première pierre d'un mur que l'on va construire ensemble. » Parmi eux, des associations d'écoute et d'aide aux victimes, des structures de prise en charge de leurs auteurs, des psychologues et une thérapeute. Mais aussi la direction départementale de la cohésion sociale, des gendarmes et policiers, la juge aux affaires familiales de Béthune, Sabine Lambert, venue faire un point sur la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites aux femmes, au sein des couples et leurs incidences sur les enfants, le maire de Lens, Guy Delcourt en ouverture du colloque, et Pierre De Bousquet, préfet du Pas-de-Calais, qui s'est joint à l'assemblée pour le déjeuner, préparé lui aussi par El Fouad, association d'insertion.

« La violence conjugale est un sujet de société qui me préoccupe énormément, confie le préfet. Et, dans ce domaine, le Pas-de-Calais est très très mal placé dans la hiérarchie nationale. Du point de vue de la délinquance, c'est un département assez calme. Mais le gros

de notre délinquance, qu'on a du mal à faire baisser, ce sont les violences contre les personnes, avec un poids des violences intrafamiliales hors normes. On observe que, de plus en plus jeune, il y a une grande confusion sur l'attitude que doivent avoir les garçons par rapport aux filles. Dès l'école, on voit des comportements qui préparent à une agressivité future. Tout ça nous porte à accompagner cela de façon beaucoup plus globale que ce qui se faisait auparavant. » Une mobilisation qui se chiffre à 900 000 E d'aide de l'État, hors hébergement et santé. « On développe cela sur quatre dimensions : l'accueil des femmes victimes de violences, la "réparation" la responsabilisation des affaires de viol la coordination de l'ensemble des acteurs l'information du public. » Dans ce schéma, un acteur indispensable : un référent de prévention et de lutte contre les violences conjugales dans l'arrondissement de Lens, un poste qui vient d'être créé, confié à Laurent Liotard. « L'objectif est de mettre en place un travail de réseau. Il va regrouper tous les spécialistes de violences conjugales et tous ceux susceptibles d'y être confrontés comme un accueillant dans un CCAS, une assistante sociale, un bénévole qui distribue un colis alimentaire, etc. Un puzzle pour lequel chacun va amener sa pièce pour en faire un beau paysage, pour être le plus efficace possible. » •